



COMMUNIQUÉ

RBC Banque Royale augmente ses taux hypothécaires résidentiels

TORONTO, le 29 mars 2010 — RBC Banque Royale a annoncé aujourd'hui qu'elle augmentait ses taux hypothécaires résidentiels à compter du 30 mars 2010.

Les changements vont comme suit :

Trois ans – échéance fixe	4,35 pour cent	(en hausse de 0,20 pour cent)
Quatre ans – échéance fixe	5,34 pour cent	(en hausse de 0,40 pour cent)
Cinq ans – échéance fixe	5,85 pour cent	(en hausse de 0,60 pour cent)

Meilleures offres hypothécaires*

Quatre ans – échéance fixe	4,29 pour cent	(en hausse de 0,40 pour cent)
Cinq ans – échéance fixe	4,55 pour cent	(en hausse de 0,60 pour cent)

- 30 -

Renseignements :

Raymond Chouinard, Affaires publiques, (514) 874-6556

* Les taux indiqués représentent des taux spéciaux réduits et ne sont pas les taux affichés de la Banque Royale du Canada. Pour calculer un rabais sur ces taux, il faut comparer le taux de l'offre spéciale avec le taux affiché pour le terme applicable.

Les offres spéciales peuvent être modifiées, retirées ou prolongées en tout temps sans préavis. Elles ne peuvent être jumelées à d'autres en hausses de taux, offres ou promotions.